



BASTIEN Frères (autrefois BASTIEN et Fils) était une usine pour construire les machines agricoles à Ghislenghien. Un des Messieurs BASTIEN a acheté les timbres des quatre séries, les a collés sur les enveloppes et les a envoyés par la poste à M. LARONDELLE à Dolhain.

Bauduin STEVENS de Hannut m'a raconté cette histoire et elle est plus détaillée en anglais dans mon livre.



*Timbres de séries B et D de VB*

NB - *Affranchi par l'expéditeur.*



#### *Timbres de séries A et C de VB*

Un grand problème (qui reste sans doute aujourd'hui) est que le *Catalogue Officiel de Timbres-Poste de Belgique* (COB) (édition de 2011) persiste à donner aux timbres avec les surcharges de VAN BIERBEEK les numéros 742U-742W et des valeurs, ce qui revient à dire qu'ils sont **authentiques**.

**Il n'y a pas de note pour indiquer le contraire.**

Ces timbres n'ont jamais été utilisés à Ghislenghien pour les CCP. Pourquoi en est-il ainsi? Parce que les timbres *authentiques* venaient de Bassily ou de Morlenwelz, pas de Ghislenghien et certainement pas de Van Bierbeek (voyez fig.9.4.1 dans la référence).

Demandez à Karel VANDER MIJNSBRUGGE en Belgique. Il dira la même chose que moi.

Note – Il y a d'autres faussaires pour cette émission, quelques-uns simple, d'autres comme GISQUIÈRE, qui probablement employait aussi les timbres de VB. Je donne une liste au chapitre 9 de la référence au sujet des espèces de faux ou de fantaisies, comme vous voulez les appeler.

Ensuite, il y a une lettre, écrite par un des frères BASTIEN (voir ci-dessous), envoyée à la Crémierie MELOTTE à Remicourt et contenant neuf timbres de la série A. A l'origine elle devait contenir 18 timbres à 1,50 Fr surchargés 1,35 Fr.

Pour finir, je possède une garantie de VB. Il est intéressant d'en montrer le recto et le verso. C'est une partie de l'histoire de l'émission -10%, qui démontre jusqu'à quel point VB est allé pour soutenir ses faux et prouver leur authenticité (voyez le point III. Au verso). Il n'admettait jamais une erreur ! À qui ces garanties donnaient elles du confort?

Quand tout le monde reconnaîtra-t-il que ces timbres surchargés et vendus par VB, sont fantaisistes? La famille de René BERLINGIN, possède t'elle ces surcharges VB du premier jour? Je ne le pense pas !

VAN BIERBEEK était certainement le grand faussaire de l'émission -10%. « Faux Majeurs » bien sûr.

**Référence. Avant Qu'il ne Soit Trop Tard**, Michael Barden, 2009 (en anglais).

Ghisbreght le 11 juillet 1906

Monsieur,

Je n'ai pu me présenter au bureau de  
Ghisbreght, les timbres que vous me demandez  
les séries étant épuisées.

Il me reste 18 timbres à 1 f. 50 surcharge  
à 1 f. 35. que je joins à la lettre.

En cas où le bureau de poste en recevra  
d'autres je vous en expédierai immédiatement  
Recevez, Monsieur, mes salutations  
distinguées



Ghisbreght





#### CONDITIONS DE GARANTIE :

I. — Tout timbre vendu par nous avec délivrance de certificat de garantie, est garanti dans la limite suivante :

- a) Authenticité : garantie absolue;
- b) Tous défauts de qualité (amincissement, déchirure, réparation, décoloration, taches, etc.) doivent nous être signalés et constatés par nous endéans les 10 jours de la date du certificat de garantie, la dite garantie ne dépassant pas ce terme. Nous ne pouvons en effet assumer le risque des timbres vendus contre des vicissitudes ultérieures.

II. — Limite de garantie : Notre garantie se limite, à notre choix, soit à remplacer le timbre défectueux ou reconnu faux, soit à rembourser le prix payé moyennant restitution du dit timbre. Nous ne pouvons en aucun cas être astreints au paiement de dommages et intérêts.

III. — Lorsqu'un timbre est soumis à notre examen aux fins d'expertise, notre avis est donné consciencieusement, mais il ne peut en aucune hypothèse engager notre responsabilité au cas où il serait ultérieurement contesté. La commission qui nous est payée à l'occasion de l'expertise nous est définitivement acquise.